



COMMISSION RÉGIONALE DES ARBITRES

PROCÈS-VERBAL n°37

Bureau Exécutif : Mardi 02 Avril 2019

Présidence : M. Karim ABED

Présents : MM. Noël RIFFAUD et Denis SOTO, Olivier GONCALVES, Jérôme CASCALES et Nicolas PEZZOLI (par téléphone)

Assiste : M. Maxime APRUZZESE (CTRA)

MODALITES DE RECOURS

1. Les décisions non disciplinaires de la Ligue peuvent être frappées d'appel dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple : une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).

Le jour de la notification est, selon la méthode utilisée :

- soit le jour de la première présentation de la lettre recommandée
- soit le jour de la transmission par courrier électronique (avec accusé de réception)
- soit le jour de la publication de la décision sur le journal officiel ou sur Internet.

Si plusieurs de ces procédures sont utilisées, la première date est prise en compte.

Lorsque que l'appel est interjeté par courrier recommandé avec avis de réception et que le dernier jour tombe un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, le délai d'appel est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

Toutefois pour la Coupe de France ou la Coupe Gambardella ou la Coupe de France Féminine, ils doivent être adressés dans les deux jours francs à partir de la notification ou de la publication de la décision contestée.

2. L'appel est adressé à la Commission Régionale d'Appel Disciplinaire et Réglementaire par lettre recommandée, télécopie, avec en tête du club dans ces deux cas, ou par courrier électronique envoyé de l'adresse de la messagerie officielle du club.

A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

La Commission Régionale d'Appel Disciplinaire et Réglementaire statue en dernier ressort dans le cas d'une décision rendue par la Commission de l'Arbitrage.

3. La commission compétente transmet, par tout moyen, la copie de cet appel aux parties intéressées.

4. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossiers d'un montant de 100 euros.

APPROBATION DES PV DE CRA

Après lecture, le procès-verbal du Bureau Exécutif du 26.03 (PV 36) est approuvé à l'unanimité des membres présents.

OUVERTURE DE LA SEANCE

CORRESPONDANCES

DE LA DTA:

Mails des 26 et 27.03 relatifs aux résultats des tests physiques s'étant déroulés lors des stages Inter-Ligues FUTSAL (22-23-24.03) et FEMININES (15-16-17.03).

La CRA a pris note que sur le FUTSAL, l'ensemble des participants dont nos représentants ont validé les sprints, et pour les Féminines, si le test vitesse a été positif pour nos Arbitres, sur le plan TAISA, 3 stagiaires seulement ont réussi dont une méditerranéenne sur les 2. Cela va permettre à la CRA de faire porter les efforts sur le test non validé.

Mail du 27.03 cosigné par les Présidents de la CF Médicale et de la CFA adressé à tous les Présidents de Ligue et de Districts et reliés aux Présidents de CRA et CDA relatif à l'évolution sur la réglementation médicale pour l'obtention de la licence Arbitre et aux modifications essentielles intervenues dans la constitution du dossier médical afin de préserver la santé des Arbitres.

DE LA LIGUE :

Mails du 27-28-29.03 et 01.04 relatifs au PV N° 33 de la CRSR et PV N° 02 de la CTRA (réserve), du PV N°29 de la CRAS, du PV N°08 de la CRADR et du PV N°34.

Mail du 27.03 relatif à une transmission de la CRTIS relatif aux installations sportives du stade de RIEZ.

Mails du 29.03 transmis par le représentant de la CRA en CRD communiquant à la CRA le tableau de présence des Arbitres en CRD et sur la non réception de rapports d'arbitrage sur les exclusions de joueurs. Lu et pris note, la CRA a contacté les Arbitres concernés par les manquements sur les rapports et a pris note des arbitres absents qui feront l'objet de mesures administratives.

Mails relatifs à la reprogrammation de différentes rencontres sur plusieurs demandes.

Mail du 01.04 de la Ligue relatif à l'absence d'un Arbitre sur une rencontre U15R2 FREJUS ST-RAPHAEL/SC AIR BEL, la délégation de cette désignation étant validée par la CDA du District du VAR, il apparaît que l'Arbitre désigné était indisponible pour blessure, le District du Var a été informé.

Mail du 28.03 relatif à la demande à M. CARTIER de renvoyer au plus tôt les feuilles de frais d'arbitrage non réglés par le club de l'AS ST-REMY pour dossier jugé par la CRAS.

Mail du 02.04 de la Direction de la Ligue aux Commissions Régionales quant aux médailles Fédérales ou Ligue pour valoriser un membre.

DES CDA :

COTE D'AZUR :

Mails du 29.03 et du 01.04 relatifs à l'envoi de documents dans le cadre des dossiers des candidats Arbitres de Ligue examen du 23.03. Lu et pris note, la CRA la remercie.

DES CLUBS :

U.S. LE PONTET GRAND AVIGNON :

Mail du 29.03 relatif à ne plus avoir un Arbitre désigné sur les matchs concernant leur club étant membre d'un autre club. Concernant un Arbitre évoluant en District, la CRA, donnant délégation aux CDA pour les désignations d'officiels, ne peut qu'émettre un avis défavorable d'une part, et d'autre part, dans le cadre de la promotion de l'arbitrage, les instances demandent aux arbitres de s'investir dans la vie des clubs.

O.G.C. NICE :

Mail du 28.03 relatif à la demande de validation des 3 Arbitres proposés pour une rencontre amicale en U21 le 02.04 au centre de formation contre le F.C. BRENTFORD (GB). Lu et pris note, la CRA donne son accord.

ES FC FREJUS-ST-RAPHAEL:

Mail du 29.03 relatif à la demande de validation des 3 Arbitres proposés pour une rencontre amicale contre l'A.S. CANNES (N3) le 29.03 à St-RAPHAEL. Lu et pris note, la CRA donne son accord.

SP.C. MOUANS-SARTOUX :

Mail du 01.04 relatif à la demande de mise à disposition des Arbitres nommés pour leur Tournoi de pâques les 20, 21 et 22.04 d'U6 à U17. Lu et pris note, la CRA donne son accord mais précise qu'une journée de championnat étant programmée le dimanche 21, certains Arbitres peuvent être appelés à officier.

A.C.AVIGNON :

Mail du 01.04 relatif la demande d'information quant à la feuille de frais complétée remise par l'Arbitre lors d'un match d'U18R1F en date du 23.03. Lu et pris note, la CRA relève une erreur par la prise en compte du minimum de 35 € alors qu'il est déjà compris dans l'indemnité liée au championnat pour un déplacement inférieure à 86 kms. L'information est transmise au service concerné.

DES DELEGUES :

- BARDE Joffrey : mail du 01.04 relatif à l'absence de l'Arbitre Assistant DAVID Fabien du District du Var remplacé par un Arbitre bénévole de FREJUS en U15R2 ES FREJUS St-RAPHAEL/S.P AIR BEL du 31.03.

DES ARBITRES :

Courrier :

- LE TENNIER Samuel : mail du 26.03 relatif à l'envoi des justificatifs de déplacement pour le stage Inter-Ligues FUTSAL du 22 au 24.03 à CHATEAUROUX. La CRA le remercie de transmettre les originaux.
- GOUGES Nicolas – MATTERA Sébastien – AMOROSO Frédéric : mails du 28.03 et 01.04 relatifs à l'envoi des frais et du RIB suite à leurs désignations lors du match du 27.03 opposant la sélection Ligue MEDITERRANEE U17 contre les jeunes de l'ES FREJUS St-RAPHAEL. Lu et pris note, la CRA a fait suivre au service comptable.
- PALUD Dorian : mail du 02.04 relatif à la transmission des frais suite à sa désignation sur le match St-REMY/NICE CAVIGAL le 24.03. Lu et pris note, la CRA a fait suivre au service comptable.
- POIZE Roland : mail du 29.03 relatif à son absence en CR APPEL DS en date du 11.03 en raison d'un déplacement à l'étranger entre le 25.02 et le 15.03 signalé par une indisponibilité d'arbitrage pour les dates précitées. Lu et pris note, la CRA confirme après examen du fichier que l'indisponibilité a été saisie sur MyFFF en date du 13.12 pour convenance personnelle entre le 25.02 et le 16.03 dans un premier temps et modifiée sur la date de fin au 15.03 le 14.02. En conséquence, l'absence non excusée en Commission d'Appel ne sera pas prise en compte.
- HRISTEA Sergiu Constantin : mail du 31.03 relatif à la disponibilité en consultation de son rapport d'observation, de la programmation de en date du 21.04 et de la non présence des tests vidéo et rapport sur la PFP. Lu et pris note, la CRA a transmis le rapport, confirme la journée du 21.04 et transmet l'information au responsable de la PFP.
- GRAGLIA Joffré : mail du 29.03 relatif à sa décision pour la fin de cette présente saison de mettre un terme à sa carrière arbitrale après 13 ans de parcours des terrains méditerranéens. Lu et pris note, la CRA le remercie d'une part de l'information en regard du terme de la saison permettant ainsi d'anticiper sur la saison prochaine, et d'autre part pour les services rendus à l'arbitrage. La CRA prendra contact avec lui au plus tôt.
- SEVA Emmanuel : mail du 01.04 relatif à la transmission des fiches de frais pour les matchs en CN19 OM/NIMES et TOULON/BASTIA. Lu et pris note, transmis au service comptable.

Indisponibilités médicales :

- CHABANE Loïc : mail du 27.03 relatif à la saisie d'indisponibilité sur MyFFF pour raison médicale en prolongation jusqu'au 31.05. Lu et pris note, la CRA le remercie de bien vouloir transmettre suite contact mail le certificat médical d'arrêt initial comme prévu au protocole de communication.
- NILLES Julien : mail du 27.03 relatif à la transmission du certificat médical d'arrêt pour les 30-31.03. Lu et pris note, la CRA le remercie.
- BLIN Loris : mail du 28.03 relatif à la confirmation de son impossibilité de pouvoir arbitrer les 30-31.03 en raison des allergies liées au pollen. Lu et pris note, la CRA le remercie.
- LE CORRE Juluan : mail du 31.03 relatif à la saisie de son indisponibilité médicale sur MyFFF en phase avec le certificat médical. Lu et pris note, la CRA le remercie.

- MARY Alexandre : mail du 31.03 relatif à la saisie d'indisponibilité sur MyFFF pour raison médicale en prolongation jusqu'au 08.07. Lu et pris note, la CRA le remercie de bien vouloir transmettre le certificat médical de prolongation correspondant.
- FAREL Dany : mail du 28.03 relatif à la transmission du certificat médical de prolongation jusqu'au 30.06 et de la saisie sur MyFFF de l'indisponibilité correspondante. Lu et pris note, la CRA le remercie.

La CRA souhaite à l'ensemble des Arbitres en situation de blessure des vœux de bon rétablissement en espérant les revoir sur un terrain le plus rapidement possible.

La CRA confirme que dans le cadre des indisponibilités médicales, il est obligatoire que chaque Arbitre concerné puisse saisir l'indisponibilité sur MyFFF avec les dates correspondantes au certificat médical avec le bon motif « raison médicale » d'une part, et, d'autre part, de faire suivre par mail le certificat médical initial ou de prolongation en fichier PDF joint à l'adresse suivante unique : CRA@MEDITERRANEE.fff.fr.

La CRA les remercie par avance.

Indisponibilité autres

- NILLES Julien : mail du 27.03 relatif à la saisie des dates d'indisponibilité sur MyFFF liées à des missions FFF. Lu et pris note.
- EL MEDDAH Djelloul : mail du 28.03 relatif à l'impossibilité d'être présent au stage de perfectionnement R2 du 27.04 en raison de ses obligations professionnelles dont justificatif correspondant joint. Lu et pris note, la CRA regrette son absence à ce stage spécifique à sa catégorie et conforme aux objectifs fixés sur la saison par la commission.
- SOUCHON Lucas : mail du 01.04 relatif à son indisponibilité jusqu'à la fin de la saison du fait de son stage professionnel sur Paris du 01.04 au 21.06 confirmant ainsi le précédent mail. Lu et pris note, la CRA le remercie et lui souhaite un bon stage.
- HRISTEA Sergiu Constantin : mail du 02.04 relatif à la saisie de son indisponibilité sur My FFF suite à sa demande préalable. Lu et pris note, la CRA le remercie.
- SASSI Julien : mail du 01.04 relatif à la saisie sur MyFFF de son indisponibilité du 20 au 22.04. Lu et pris note, la CRA le remercie tout en précisant une possible application du RI par rapport au protocole.
- CATANIA Justine : mail du 30.03 relatif à l'information de son indisponibilité pour convenance personnelle entraînant une suppression de désignation pour les 6-7.04. Lu et pris note, la CRA la remercie tout en précisant une possible application du RI par rapport au protocole.
- BAYARD Philippe : mail du 27.03 relatif à la saisie sur MyFFF de son indisponibilité pour le 13.04. Lu et pris note, la CRA le remercie tout en précisant une possible application du RI par rapport au protocole.

Rappel sur le protocole de communication Arbitres, tout envoi de mail à la CRA par un Arbitre de Ligue doit être fait à partir de son adresse mail personnelle à l'adresse mail suivante unique : CRA@MEDITERRANEE.fff.fr, et pour les indisponibilités saisies sur MyFFF dans le délai de prévenance de 20 jours avant et le justificatif idoine si moins de 20 jours.

INFORMATIONS DE LA CRA – MAILS TRANSMIS PAR LA CRA

RAPPEL : PRESENCE DES ARBITRES CONVOQUES EN COMMISSIONS DE DISCIPLINE ET D'APPEL

Un fichier récapitulatif des officiels présents, absents excusés ou non pour chaque dossier traité, va permettre à la CRA et à ses représentants de pouvoir suivre la présence et/ou l'absence excusée des Arbitres, mais en ayant une surveillance particulière sur les absents non excusés.

Cette dernière annotation entre dans le cadre du non-respect des obligations administratives découlant de la fonction d'Arbitre et sur le match concerné en tant qu'officiel représentant la Ligue MEDITERRANEE de FOOTBALL. (Article 66 du RI de la CRA).

La CRA rappelle aux Arbitres pour le renvoi du rapport d'arbitrage dans les 24h00 suivant le match.

STAGES PROGRAMMES PAR LA CRA PAR CATEGORIES D'ARBITRES.

- Arbitres R2 en date du 27.04 à la Ligue
- Jeunes Arbitres de Ligue et Candidats Arbitres de Ligue les 10,11, 12.04 au CREPS d'ANTIBES.

ANNUAIRE DES ARBITRES DE LIGUE SAISON 2018/2019

La CRA a fait diffuser la nouvelle version de l'annuaire des Arbitres de Ligue pour la saison 2018/2019 sur l'espace MyFFF. Pour toutes références erronées, merci de le signaler par mail à l'adresse CRA.

FORMATION INITIATEURS EN ARBITRAGE DU 30.03.2019 AU CREPS DE SAINT-RAPHAEL=

La CRA a reçu des retours positifs des stagiaires sur le déroulement et le contenu de cette formation mise en place par l'ETRA.

DECISIONS CRA

RAPPEL DECISION 44 – 12.02.2019 – EXAMEN TECHNIQUE OBLIGATOIRE DE FIN DE SAISON 2018/2019 ARBITRES DE LIGUE EN DATE DU SAMEDI 25.05.2019 :

La date est fixée au samedi 25.05.2019 à partir de 09h00 début des épreuves, l'heure de rendez-vous sur les lieux de l'examen est à 08H30, la fin des rassemblements étant 12h00.

Afin de réduire l'effet distances pour tous, la CRA a décidé d'organiser ces examens dans les Districts de résidence des Arbitres dans la mesure du possible, 4 centres sont ainsi prévus par District :

- ARBITRES DE COTE D'AZUR = DISTRICT DE COTE D'AZUR à NICE
- ARBITRES GRAND VAUCLUSE = DISTRICT GRAND VAUCLUSE à AVIGNON
- ARBITRES DU VAR = DISTRICT DU VAR à TOULON
- ARBITRES DES ALPES ET DE PROVENCE = LIGUE MEDITERRANEE à AIX-EN-PROVENCE

DECISION 55 – 02.04.2019 – RESULTAT EXAMEN CANDIDATS ARBITRES DE LIGUE DU 23.03.2019

En application de l'Art. 19 de son RI, dans le cadre de l'épreuve d'admissibilité questionnaire-rapport disciplinaire pour toutes catégories d'Arbitres (note minimale fixée à 60 au total des 2 tests pour être en cohérence avec l'exigence de la FFF sur l'épreuve correspondante), la CRA avait validé sur le plan administratif, l'ensemble des dossiers de candidatures envoyés par les CDA.

A l'issue de l'examen s'étant déroulé à la Ligue le Samedi 23.03.2019, réunie ce jour 02.04.2019 en Bureau Exécutif Dématérialisé tel que prévu dans l'Art. 5 de son RI, au vu de l'ensemble des résultats de cette épreuve, la CRA a décidé de l'admission ou non des candidats à ces tests dans le tableau présenté ci-dessous regroupant les Arbitres admis par catégories, puis par Arbitres regroupés alphabétiquement par Districts :

RESULTATS EXAMEN DU 23/03/2019 - LIGUE - EPREUVE TECHNIQUE CANDIDATS LIGUE 2018/2019					
CATEGORIE	NOM	PRENOM	DISTRICT	AGE	RESULTAT
FEM	PEREZ	Marina	VAR	23 ans	admis
JAL	SAPONE	Matéo	ALPES	19 ans	admis
JAL	BENSAYAH	Mohamed	COTE D'AZUR	16 ans	admis
JAL	BOULAHYA	Amine	COTE D'AZUR	18 ans	admis
JAL	OUGHCHA	Zakaria	COTE D'AZUR	20 ans	admis
JAL	SGHAIER	Mohamed	COTE D'AZUR	18 ans	admis
JAL	TENNE	Dorian	COTE D'AZUR	18 ans	admis
JAL	TOURNIER	Nicolas	COTE D'AZUR	18 ans	admis
JAL	TSALBI	Ali	COTE D'AZUR	14 ans	admis
JAL	GUIMONNEAU	Clément	GRAND VAUCLUSE	17 ans	admis
JAL	DAMIR	Guillaume	PROVENCE	19 ans	admis
JAL	DJAYET	Stan	PROVENCE	20 ans	admis
JAL	SAÏ	Rayan	PROVENCE	16 ans	admis
JAL	ABDELKHALID	Reda	VAR	17 ans	admis
JAL	BOTS	Lilian	VAR	18 ans	admis
JAL	CAUDMONT	Matéo	VAR	15 ans	admis
JAL	HOLLECKER	Sébastien	VAR	19 ans	admis
JAL	TRABELSI	Billél	VAR	19 ans	admis
AA SENIOR	OUHAMI	Yacine	VAR	29 ans	admis
SENIOR	MAES	Aurélien	COTE D'AZUR	29 ans	admis
SENIOR	REGAIEG	Mounir	COTE D'AZUR	31 ans	admis
SENIOR	KRIKIAN	Grigor	PROVENCE	25 ans	admis
SENIOR	DERVEAUX	Cédric	VAR	31 ans	admis
SENIOR	DESMARE	Remi	VAR	23 ans	admis

Les conséquences de ces résultats sont les suivantes :

- Les Jeunes Arbitres admis seront désignés sur un match en catégorie Jeunes avant le 25.05.2019 afin de subir la seule épreuve d'admission au titre de Jeune Arbitre de Ligue. A l'issue de cette épreuve, s'ils sont déclarés aptes, ils n'auront le titre de Jeune Arbitre de Ligue qu'après validation de leurs tests physiques en début de saison 2019/2020 lors du stage de rentrée. Dans le cas contraire, ils sont remis à la disposition de leur District.
- Les Jeunes Arbitres non admis auront, sous condition de validation par leur CDA, la possibilité d'effectuer un nouveau test au cours de l'examen technique subi par tous les Arbitres de Ligue en date du 25.05 tel que prévu par la CRA dans sa décision 44 du 12.02.2019 dans leur District.
- Les Arbitres Séniors admis devront passer le test physique lors du stage de rentrée de la saison 2019/2020. S'ils le valident, ils subiront leur épreuve d'admission sur 2 observations avant le 15.12.2019. S'ils sont déclarés aptes, ils seront alors nommés Arbitre de Ligue au 01.01.2020. Dans le cas contraire, que ce soit pour les tests physique ou pratique, ils seront remis à la disposition de leur District.

Pour les Séniors non admis, bonne fin de saison 2018/2019 dans leur District.

La CRA remercie par avance les CDA de demander aux Arbitres suivants : REGAIEG Mounir – ELASRI Elyes – TENNE Dorian – SAÏ Rayan de faire parvenir leur RIB à la Ligue dans le cadre du remboursement des frais kms occasionnés pour le déplacement en covoiturage à la Ligue tel que validé par la CRA.

La CRA félicite les candidats ayant validé cette épreuve.

POINT SUR LES INDISPONIBILITES MEDICALES A JOUR AU 26.03.2019

En attente de renseignements complémentaires pour les indisponibilités dont les dates de fin sont tombées et en l'absence de nouvelles informations :

- ZAFRILLA Mélanie : jusqu'au 31.03.2019
- MILLET Valentin : jusqu'au 30.04.
- BOGAERT Matthieu : jusqu'au 30.06
- LE CORRE Juluan : jusqu'au 21.05
- MARESNI Nabil : jusqu'au 14.04
- FAREL Dany : jusqu'au 30.06
- CHAZAL Stéphanie : jusqu'au 06.04.
- MONIOTTE Alban : jusqu'au 30.06
- GASMI Cyril : jusqu'au 08.05
- FABRE Arthur : jusqu'au 15.04
- EL ABED Walid : jusqu'au 14.04
- FALASCHI Dylan : jusqu'au 31.07
- MARY Alexandre : jusqu'au 08.07
- BOURQUIN Magali : jusqu'au 26.04
- CHABANE Loic : jusqu'au 15.04
- DOUAY Gaëtan : jusqu'au 13.04
- FABIANO Luca : jusqu'au 05.05

POINT SUR LES INDISPONIBILITES MEDICALES A PARTIR DU 02.04.2019

TABLEAU DE SUIVI DES INDISPONIBILITES - ARBITRES DE LIGUE - SAISON 2018/2019 - POINT AU 02/04 - 21H00					
DATE SAISIE	NOM	PRENOM	DEBUT INDISPO	FIN INDISPO	MOTIF
25/02/2019	ABDALLAH	HACHIM	31/03/2019	07/04/2019	RAISON PRO
20/02/2019	ABDELGHEFFAR	AMAR	06/04/2019	06/04/2019	RAISON PRO
22/03/2019	ABDELGHEFFAR	AMAR	13/04/2019	13/04/2019	RAISON PRO
25/03/2019	ABDELGHEFFAR	ABDELKADER	13/04/2019	13/04/2019	CONVENANCE PERSONNELLE
08/03/2019	AIT-OUZDI	RACHID	17/04/2019	22/04/2019	CONVENANCE PERSONNELLE
15/03/2019	APRUZZESE	MAXIME	06/04/2019	06/04/2019	CONVENANCE PERSONNELLE
14/03/2019	ATTOUR	AHMED	06/04/2019	07/04/2019	CONVENANCE PERSONNELLE
24/03/2019	BARHOUMI	BILEL	30/03/2019	22/04/2019	RAISON PRO
18/03/2019	BARLOZZI	JULIEN	13/04/2019	17/04/2019	RAISON PRO
19/03/2019	BAYARD	PHILIPPE	06/04/2019	06/04/2019	RAISON PRO
27/03/2019	BAYARD	PHILIPPE	20/04/2019	22/04/2019	CONVENANCE PERSONNELLE
27/03/2019	BAYARD	PHILIPPE	13/04/2019	13/04/2019	RAISON PRO
02/03/2019	BELCADI	JULES	27/03/2019	03/04/2019	RAISON PRO
14/03/2019	BEN AMOR	TAREK	30/03/2019	28/04/2019	CONVENANCE PERSONNELLE
07/03/2019	BEN NACEUR	RIADH	30/03/2019	01/04/2019	RAISON PRO
25/03/2019	BEN NACEUR	RIADH	20/04/2019	22/04/2019	RAISON PRO
19/03/2019	BENSAID	REDOUAN	19/04/2019	21/04/2019	CONVENANCE PERSONNELLE
21/02/2019	BENSALAH	ADAM	16/03/2019	08/04/2019	RAISON PRO
09/03/2019	BENSALAH	ADAM	14/04/2019	18/05/2019	RAISON PRO
13/02/2019	BERTRAND	VINCENT	06/04/2019	07/04/2019	RAISON PRO
13/10/2018	BLIN	LORIS	06/04/2019	21/04/2019	CONVENANCE PERSONNELLE
13/03/2019	BOULAHYA	BILEL	13/04/2019	22/04/2019	CONVENANCE PERSONNELLE
28/02/2019	BOULINGUEZ	ROMAIN	18/04/2019	22/04/2019	CONVENANCE PERSONNELLE
14/03/2019	BOUREAU	CYRIL	06/04/2019	07/04/2019	CONVENANCE PERSONNELLE
03/04/2019	BOUREAU	PATRICE	04/04/2019	11/04/2019	RAISON PRO
26/02/2019	BOURQUIN	MAGALI	06/04/2019	06/05/2019	RAISON PRO
13/03/2019	BOURQUIN	MAGALI	13/03/2019	26/04/2019	RAISON MEDICALE CERTIFICAT RECU
01/02/2019	BOURREQUAT	MARJORIE	13/04/2019	14/04/2019	RAISON PROFESSIONNELLE
29/03/2019	BOURREQUAT	MARJORIE	20/04/2019	21/04/2019	CONVENANCE PERSONNELLE
06/03/2019	BOUZAHER	CHAFIK	29/03/2019	01/04/2019	CONVENANCE PERSONNELLE
06/03/2019	BOUZAHER	CHAFIK	05/04/2019	08/04/2019	CONVENANCE PERSONNELLE
06/03/2019	BOUZAHER	CHAFIK	12/04/2019	15/04/2019	CONVENANCE PERSONNELLE
19/03/2019	BUTTEGEG	THIERRY	31/03/2019	14/04/2019	CONVENANCE PERSONNELLE
20/03/2019	BUTTEGEG	THIERRY	31/03/2019	22/04/2019	CONVENANCE PERSONNELLE
20/03/2019	CARNET	KEVIN	13/04/2019	13/04/2019	CONVENANCE PERSONNELLE
30/03/2019	CATANIA	JUSTINE	06/04/2019	07/04/2019	CONVENANCE PERSONNELLE
23/03/2019	CAUDMONT	MATEO	13/04/2019	14/04/2019	CONVENANCE PERSONNELLE
23/03/2019	CAUDMONT	MATEO	20/04/2019	22/04/2019	CONVENANCE PERSONNELLE
22/03/2019	CHABANE	LOIC	22/03/2019	15/04/2019	RAISON MEDICALE
27/03/2019	CHABANE	LOIC	01/04/2019	31/05/2019	RAISON MEDICALE
20/02/2019	CHAHBI	HICHAM	06/04/2019	07/04/2019	CONVENANCE PERSONNELLE ALTERNANCE
20/02/2019	CHAHBI	HICHAM	20/04/2019	21/04/2019	CONVENANCE PERSONNELLE ALTERNANCE
06/02/2019	CHAZAL	STEPHANIE	06/02/2019	06/04/2019	RAISON MEDICALE CERTIFICAT RECU
20/11/2018	CHILOTTI	SEBASTIEN	08/04/2019	29/04/2019	RAISON PROFESSIONNELLE
08/03/2019	CHINIBA	KAMEL	06/04/2019	06/04/2019	CONVENANCE PERSONNELLE
18/02/2019	CONIGLIO	LAURENT	20/04/2019	21/04/2019	CONVENANCE PERSONNELLE
17/03/2019	DAHAS	SMAIN	17/03/2019	01/04/2019	RAISON MEDICALE CERTIFICAT RECU
08/03/2019	DEBRAY	ALEXANDRE	01/04/2019	26/04/2019	RAISON PRO
11/03/2019	DI GUISTO	LAURENT	13/04/2019	14/04/2019	CONVENANCE PERSONNELLE
11/03/2019	DI GUISTO	LAURENT	20/04/2019	21/04/2019	RAISON PRO
23/02/2019	DIJANE	JULIEN	05/04/2019	28/06/2019	RAISON PRO VENDREDI SOIR
10/02/2019	DOUAY	KEVIN	20/04/2019	21/04/2019	RAISON PRO
19/02/2019	DOUAY	GAETAN	18/04/2019	22/04/2019	CONVENANCE PERSONNELLE
26/03/2019	DOUAY	GAETAN	27/03/2019	13/04/2019	RAISON MEDICALE CERTIFICAT RECU
26/02/2019	EL ABED	WALID	04/03/2019	14/04/2019	RAISON MEDICALE CERTIFICAT RECU
25/03/2019	EPINOUX	ALEX	13/04/2019	14/04/2019	CONVENANCE PERSONNELLE
26/03/2019	FABIANO	LUCA	26/03/2019	05/05/2019	RAISON MEDICALE CERTIFICAT RECU
11/03/2019	FABRE	ARTHUR	19/03/2019	15/04/2019	RAISON MEDICALE
21/01/2019	FALASCHI	DYLAN	21/01/2019	31/07/2019	RAISON MEDICALE CERTIFICAT RECU
28/03/2019	FAREL	DANY	28/03/2019	30/06/2019	RAISON MEDICALE CERTIFICAT RECU
14/03/2019	GASMI	CYRIL	08/03/2019	08/05/2019	RAISON MEDICALE CERTIFICAT RECU
25/03/2019	GRAGLIA	JOFFRE	20/04/2019	22/04/2019	CONVENANCE PERSONNELLE
28/02/2019	HALLOULI-ERRAFIK	ANOUAR	18/04/2019	22/04/2019	CONVENANCE PERSONNELLE
14/02/2019	HAMZA	KHALID	11/04/2019	22/04/2019	RAISON PRO
10/03/2019	HASYAOUI	ACHRAF	10/03/2019	30/06/2019	RAISON PRO
16/03/2019	HENCK	GUILLAUME	13/04/2019	21/04/2019	CONVENANCE PERSONNELLE
02/04/2019	HRISTEA	SERGIU CONSTANTIN	21/04/2019	21/04/2019	RAISON PRO
19/01/2019	JURADO	ALEXANDRE	01/02/2019	04/08/2019	RAISON PROFESSIONNELLE ETRANGER
15/03/2019	KERBA	LYES	07/04/2019	07/04/2019	AUTRE DESIGNATION
25/02/2019	LAVIS	WILLIAM	04/04/2019	11/04/2019	CONVENANCE PERSONNELLE
13/03/2019	LE BRIS	ROMAIN	06/04/2019	07/04/2019	RAISON PRO
13/03/2019	LE BRIS	ROMAIN	13/04/2019	14/04/2019	RAISON PRO
13/03/2019	LE BRIS	ROMAIN	20/04/2019	21/04/2019	RAISON PRO
21/03/2019	LE CORRE	JULUAN	21/03/2019	21/05/2019	RAISON MEDICALE CERTIFICAT RECU
02/02/2019	LERAY	BASTIEN	06/04/2019	06/04/2019	CONVENANCE PERSONNELLE

16/01/2019	MARESNI	Nabil	16/01/2019	14/04/2019	RAISON MEDICALE CERTIFICAT RECU
03/03/2019	MARY	ALEXANDRE	18/04/2019	22/04/2019	CONVENANCE PERSONNELLE
10/03/2019	MARY	ALEXANDRE	07/03/2019	06/04/2019	RAISON MEDICALE CERTIFICAT RECU
31/03/2019	MARY	ALEXANDRE	07/04/2019	08/07/2019	RAISON MEDICALE
05/02/2019	MILLET	VALENTIN	01/02/2019	30/04/2019	RAISON MEDICALE CERTIFICAT RECU
23/02/2019	MONIOTTE	ALBAN	22/02/2019	30/06/2019	RAISON MEDICALE CERTIFICAT RECU
27/03/2019	NILLES	JULIEN	08/04/2019	09/04/2019	MISSION FFF
26/03/2019	PEREZ	MARINA	20/04/2019	22/04/2019	CONVENANCE PERSONNELLE
16/03/2019	POREE	FABRICE	14/04/2019	14/04/2019	CONVENANCE PERSONNELLE
04/03/2019	RAHAL	NEBYL	31/03/2019	02/04/2019	RAISON PRO
26/02/2019	RASCLARD	REMY	10/04/2019	17/04/2019	CONVENANCE PERSONNELLE
03/04/2019	RIFFAUD	NOEL	13/04/2019	22/04/2019	CONVENANCE PERSONNELLE
17/03/2019	RODRIGUES DA SILVA	DANIEL	08/04/2019	15/04/2019	CONVENANCE PERSONNELLE
28/02/2019	ROMERO	ANTONIO	16/04/2019	23/04/2019	CONVENANCE PERSONNELLE
27/03/2019	ROSSO	LLYOD	20/04/2019	28/04/2019	RAISON PRO
16/03/2019	SAPONE	MATEO	06/04/2019	07/04/2019	CONVENANCE PERSONNELLE
01/04/2019	SASSI	JULIEN	20/04/2019	22/04/2019	CONVENANCE PERSONNELLE
30/01/2019	SOTO	DENIS	07/04/2019	18/04/2019	CONVENANCE PERSONNELLE
06/03/2019	SOUCHON	LUCAS	15/03/2019	21/06/2019	RAISON UNIVERSITAIRE
08/03/2019	TIR	SOFIANE	07/04/2019	14/04/2019	????? VOIR JULIEN
24/03/2019	TREMELLA	ANTHONY	01/04/2019	30/06/2019	ARRET ARBITRAGE
22/03/2019	WULLEMS	MARC	20/04/2019	22/04/2019	AUTRE DESIGNATION

RAPPEL SUR LES DATES IMPORTANTES DE LA SAISON 2018-2019

- Dates des prochaines réunions de CRA : 10.04 – 24.04

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie les membres de la CRA d'avoir pu assister à cette réunion ouverte à partir de 10h00 et prononce la fin de séance à 19h00.

**Prochain réunion du Bureau Exécutif le
Mercredi 10 Avril 2019**

**Président
Karim ABED**

**Secrétaire
Noël RIFFAUD**